

L'ARCHIPEL

Scène nationale
de Perpignan



L'ÉVÉNEMENT

L'ÉVÈNEMENT

Annie Ernaux | Marianne Basler

Cette adaptation théâtrale, par sa force évocatrice et son interprétation magistrale, marque les esprits et rappelle l'importance du théâtre comme lieu de dialogue et de prise de conscience collective.

Fou d'Art

mise en scène et interprétation **Marianne Basler**
collaboration artistique **Jean-Philippe Puymartin**
création lumières **Robin Laporte**
voix et sons **Célestine de Williencourt**
mixage **Thomas Cordero**

Le 17 janvier 1975, la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite « Loi Veil » (du nom de la ministre de la Santé du Gouvernement de Jacques Chirac, Simone Veil) était promulguée.
En 2024, l'IVG en tant que liberté fondamentale était inscrite au sein de la Constitution française.

production **Théâtre de l'Atelier**.

remerciements **Sophie Sutour** et à son équipe du théâtre de Bougival, **Patrice Bertoncini** et **Lily Kargar**, **Claude Faber** de la librairie Oxymore à Port-Vendres.

THÉÂTRE

LE CARRÉ

MAR 11 MARS - 20H30

MER 12 MARS - 19H

séance scolaire

JEU 13 MARS - 14h30

🕒 1H



LA PRESSE EN PARLE

Dans un décor noir et dépouillé, la comédienne belgo-franco-suisse Marianne Basler, qui signe aussi la mise en scène, narre cette épreuve sidérante écrite à la première personne, sans fioriture, sous une forme presque clinique.

SceneWeb

COIN CULTURE



Le 12 mars, notre partenaire la **Librairie Torcat's** sera dans la verrière pour vous conseiller des ouvrages en écho au spectacle.

STAND D'INFORMATION

Le stand d'information du **Planning familial 66** sera présent le 12 mars.

**VOUS AVEZ AIMÉ ?
RACONTEZ-NOUS !**

identifiez la page
INSTAGRAM de l'Archipel
sur vos publications

archipel_perpignan

photographie couverture
©Pascal Gély

NOTE D'INTENTION

Dans *L'Événement* publié en 2000 à l'âge de soixante ans, Annie Ernaux relate trois mois de sa vie, en 1963, alors qu'elle a vingt-trois ans et vit dans une résidence étudiante à Rouen. Après une visite médicale, elle apprend qu'elle est enceinte. L'avortement est interdit en France à cette époque. Aucun médecin ne peut légalement mettre fin à cette grossesse. Son chemin sera solitaire. Elle n'aura d'autre choix que d'aller voir, au péril de sa vie, et sans rien dire à ses proches, une faiseuse d'anges.

*La lecture publique de ce texte, m'a permis de réaliser les passions et la richesse des dialogues qu'il suscite avec les spectateurs. J'ai été impressionnée par la multiplicité des récits d'expériences vécues par des femmes et des hommes dans leur histoire familiale. Cela m'a décidé à partager ce témoignage et à le porter à la scène simplement. Alors que dans de nombreux pays, le droit à l'avortement est remis en question, que les droits des femmes sont bafoués, et qu'il y a moins d'un an en France, une proposition de loi constitutionnelle visant à protéger et à garantir le droit fondamental à l'interruption volontaire de grossesse a été rejetée, je trouve essentiel de prolonger l'écriture d'Annie Ernaux, en transmettant au théâtre ce récit d'un avortement clandestin dans toute sa violence et sa crudité. Au moment où je représenterai ce texte sur la scène du Théâtre de l'Atelier, cette loi aura fort probablement été inscrite dans la constitution. Et dans *L'Événement*, Annie Ernaux nous dit : « Que la forme sous laquelle j'ai vécu cette expérience de l'avortement la clandestinité relève d'une histoire, révolue, ne me semble pas un motif valable pour la laisser enfouie – même si le paradoxe d'une loi juste, est presque toujours d'obliger les anciennes victimes à se taire, au nom de « c'est fini tout ça », si bien que le même silence qu'avant recouvre ce qui a eu lieu. C'est justement parce que aucune interdiction ne pèse plus sur l'avortement que je peux affronter, dans sa réalité, cet événement, inoubliable. [...] D'avoir vécu une chose, quelle qu'elle soit donne le droit imprescriptible de l'écrire. » Mon souhait est de faire entendre ce texte à nouveau pour rappeler à chacun la fragilité des acquis, et permettre le dialogue. Parce que le ventre des femmes ne peut être le réceptacle d'une vie non choisie, non désirée ou non décidée. Et que donner la vie doit rester un choix pris en toute liberté.*

Marianne Basler

MARIANNE BASLER

Marianne Basler, actrice franco-belge, a débuté à Bruxelles avant de s'installer à Paris, partageant sa carrière entre théâtre, cinéma et télévision. Au cinéma, elle a travaillé notamment avec des réalisateurs comme Jean-Pierre Mocky, Woody Allen, Jalil Lespert, Jacques Rivette, Christian Petzold, Brigitte Rouän, Marion Hänsel, Claude Goretta ou encore Jean-Pierre Améris.

Elle a été nommée aux César en 1984 et a récemment joué dans *Jeanne du Barry* (2023). Au théâtre, elle a marqué les esprits dans *Le Misanthrope*, récompensée par le Prix de la Critique, et a été nommée aux Molières pour *Trahisons*. En 2021, elle adapte *L'Autre Fille* d'Annie Ernaux pour Avignon. Chevalier des Arts et des Lettres, elle est aussi la petite-fille de l'écrivaine Marianne Pierson-Piéard.

ANNIE ERNAUX

Annie Ernaux, née en 1940 en Normandie, a grandi dans un milieu modeste, une expérience qui marquera son œuvre. Après des études de lettres à Rouen, elle devient professeure et publie en 1974 *Les Armoires vides*, premier roman, qui dépeint sous une forme romancée l'avortement clandestin qu'elle a subi en 1963, ainsi que sa trajectoire sociale de "transfuge de classe". Son livre *La Place* (1983), consacré à son père, reçoit le prix Renaudot. Avec *Les Années* (2008), elle atteint une reconnaissance internationale. Son œuvre, mêlant autobiographie et sociologie, explore les thèmes de la mémoire et de la condition sociale. En octobre 2022, elle reçoit le Prix Nobel de Littérature « pour le courage et l'acuité clinique avec lesquels elle révèle les racines, les éloignements et les contraintes collectives de la mémoire personnelle ».

